



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#) 

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 2 4 / 0 7 / 2 0 2 3

Dossier complet le : 1 8 / 1 0 / 2 0 2 3

N° d'enregistrement : 2023-7206

1 Intitulé du projet

Premier boisement de terre agricole d'une surface de plus de 0,5ha sur la commune de la Chevrolières (44).

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Bideau

Prénom(s)

Gérard

2.2 Personne morale

Dénomination

Raison sociale

N° SIRET

Type de société (SA, SCI...)

Représentant de la personne morale : Madame

Monsieur

Nom

Prénom(s)

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
47c	Premier boisement de terre agricole d'une surface de plus de 0,5ha

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Boisement de terre agricole sur terres abandonnées par l'agriculture, et à proximité d'une habitation familiale. Boisement essentiellement feuillu en vue de constituer et densifier un espace boisé en milieu fortement marqué par l'agriculture, en bordure de centre bourg de la commune de la Chevrolière.

4.2 Objectifs du projet

Les objectifs sont multiples:

- 1- Conserver des terres familiales sous forme de boisement aux abords d'une habitation familiale.
- 2- Densifier le maillage arboré du secteur au-delà des périmètres du Marais de Grandlieu
- 3- Contribuer à l'atténuation au changement climatique par la séquestration/stockage de CO2
- 4- Contribuer à l'amélioration de la qualité de l'eau
- 5- Contribuer à la préservation du paysage
- 6- Soutenir à petite échelle une filière de production de bois

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

L'installation se fera en période automnale pour la partie préparation de sol.

On privilégiera un travail de sol en ligne de sorte à conserver les dynamiques naturelles de végétation au sein du boisement avec l'installation d'espèces locales complémentaires au boisement (Chêne pédonculé, Saules, Trembles, Frênes....).

La densité d'arbres à l'hectare sera de 1600 plants en moyenne avec une répartition visant à figer dès le départ les futurs cloisonnements d'exploitation. Ainsi, le séquencage sera de 4 lignes espacées de 2,50 à 3,00 mètres sur 12 à 15 mètres avec cloisonnement de 5 mètres tous les 12 à 15 mètres (voir schéma suivant)

X...X...X...X.....X...X...X...X.....X...X...X...X.....X

L'objectif est de permettre une structuration des exploitations futures pour éviter le tassement des sols par des engins mécanisés d'exploitation forestière.

Les plants seront systématiquement protégés par des gaines individuelles de type "climatic". Ces plants seront conforme à l'arrêté MFR en vigueur au jour de la plantation et répondront aux exigences d'adaptation climatique et de la station. Le Chêne sessile et pubescent seront installés dans les stations les moins humides et le Chêne pédonculé ser installé dans les secteurs plus frais (cf. carte prévisionnelle du projet).

Par la suite des travaux d'entretien seront mis en oeuvre pour permettre une croissance globale du peuplement installé sur une période de 3 à 6 ans.

L'ensemble du réseau de haies sera conservé à l'installation du boisement et un périmètre de 5-6 mètres autour des parcelles facilitera la circulation des engins pour l'entretien des haies et des boisements.

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Durant sa phase de croissance et de production, au delà de 20 ans, les arbres seront éclaircis rigoureusement et selon les pratiques courantes de gestion des peuplements de chêne issus de plantation. On se référera donc au Schéma Régional de Gestion sylvicole des Pays de la Loire et l'ensemble sera couvert par un document de gestion durables (Code de Bonnes Pratiques Sylvicoles avec coupes et travaux). Les boisements feront l'objet d'une certification PEFC et entreront dans la dynamique. Ce premier boisement entrera donc dans la logique de gestion durable de la forêt.

La rotation entre les coupes sera de 10 ans en moyenne avec un taux de prélèvement maximum de 25% à chaque passage. Le diamètre d'exploitabilité sera à minima de 60 cm pour le chêne.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Selon le tableau de ventilation des parcelles et des îlots de plantations, la surface du boisement sera d'environ 3,70 hectares. Une partie de parcelle (H375p) sera maintenue en prairie pour d'autres usages. Le sud des parcelles H367 et 373 seront débroussaillées et maintenues en végétation naturelle.	boisement en 2 ilots: n°1 pour 1ha34 n°2 pour 3ha1205 voir pièce annexe et tableau cadastral

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : Voie :

Lieu-dit :

Localité :

Code postal : BP : Cedex :

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : ° , " Lat. : ° , "

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° , " Lat. : ° , "

Point de d'arrivée : Long. : ° , " Lat. : ° , "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Voir annexe "zonages et milieu naturel" Lac de Grandlieu à proximité. Ce zonage n'a pas d'incidence sur le projet.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Réserve naturelle régionale du Lac de Grandlieu à proximité, à moins de 2 kilomètres.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Voir annexe "zonages et milieu naturel" Le sud des parcelles H367 et 373 sont répertoriées comme zone humide. Ces parties de parcelles représentent environ 3000 mètres carrés seront débroussaillées et non reboisées.
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun élément n'a été trouvé durant la recherche. Il semble que la zone soit exempte de toute inondation, à l'inverse des villages bordant le marais.
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Voir annexe "zonages et milieu naturel" Le lac de Grandlieu fait l'objet d'une protection au titre de la directive habitat et de la directive oiseaux. Les zonages se situent pour l'ensemble à une distance comprise entre 400 et 1500 mètres du projet de boisement. Le périmètre de la commune bordant le Lac est protégé au PLU par un classement "Naturel remarquable" (Nr). Ces nouveaux boisements permettront d'accroître la capacité d'accueil de
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	...la faune du Lac (Oiseaux, insectes, grande faune) avec des corridors naturels de transit que sont les haies anciennes, d'où l'objectif de les maintenir et de conserver des bandes de circulation à proximité.

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le boisement engendrera des prélèvements d'eau de surface uniquement. La plus grande partie de l'absorption se faisant dans les 30-40 premiers centimètres de sol, les arbres auront aussi une vocation d'épuration des eaux, visant aussi à améliorer localement la qualité de l'eau retransmise en profondeur.
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Comme évoqué précédemment, le boisement aura une vocation d'amélioration des eaux souterraines.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le boisement va contribuer à améliorer les conditions d'accueil du vivant par la création de nouveaux espaces, de nouvelles strates de couvert et le développement d'un couvert forestier à terme. Ce boisement ne sera finalement qu'une extension du périmètre boisé du Lac de Grandlieu, à la différence qu'il s'agira d'un milieu plus sec et ouvert sur la plaine.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Ce boisement n'aura aucun impact sur le site du Lac de Grandlieu. En effet, sa taille assez faible (3ha70) réduit les potentialités d'accueil au regard de la surface globale du Lac et de ses habitats multiples. Toutefois, il contribuera à l'agrandissement des lisières offrestières et au développement des certaines espèces dont les besoins sont liés à la fois au milieux forestiers et au milieux ouverts.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet consommera une surface agricole. Toutefois la plus grande partie des terres en propriété sont remises en location à un agriculteur. Il s'agit d'ailleurs de terres de moindre qualité et dont l'usage n'était auparavant que la récolte du foin.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Oui le boisement va rejeter de l'Oxygène dans l'air et séquestrer du CO2 en parallèle. Il s'agit d'une des contributions majeurs du boisement.
		Engendre-t-il des rejets liquides ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
		Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les éléments du paysage identifiés du PLU sont exclus de la surface du projet (zones humides, arbres remarquables, conservation de linéaires bocagers anciens....). Ce projet intègre donc une fonction de conservation du patrimoine naturel, même à petite échelle.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les parcelles seront donc reconsidérées par la suite comme parcelles boisées au cadastre. Leur vocation agricole sera perdue et les activités humaines liées seront forestières.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Les zones humides sont exclues du projet de boisement. Les haies ou reliquats bocagers font l'objet d'une conservation large avec maintien et périmètre de protection au sein des boisements. L'ensemble des haies seront conservées en totalité.

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

L'étude d'impact n'est selon nous pas nécessaire à ce stade puisque l'ensemble des préconisations sont faites pour éviter la réduction d'espaces d'intérêt particuliers ou à conserver.
Les zones humides identifiées sont à ce jour des zones de friche qui seront ouvertes lors des travaux préparatoires de sorte à permettre leur entretien et limiter le couvert favorable au développement ou au gîte du Sanglier particulièrement.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié .	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input checked="" type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

(i) Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1		<input type="checkbox"/>
2		<input type="checkbox"/>
3		<input type="checkbox"/>
4		<input type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

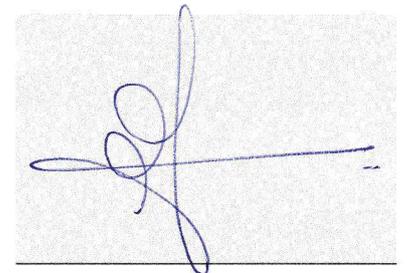
Nom Bideau

Prénom Gérard

Qualité du signataire Propriétaire

À Pornic

Fait le 17/10/2023



Signature du (des) demandeur(s)